



COMITE MEUSE KARATE

OBJET : Assemblée Générale du Comité Meuse de Karaté

Mesdames, Messieurs,

L'assemblée Générale du Comité Meuse de Karaté se déroulera le :

Samedi 29 octobre 2022 à SAMPIGNY à 10H00
SALLE Mariette VAUTRIN
4-10 rue, Henriette de Lorraine
55300 SAMPIGNY

L'ordre du jour prévoit :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 06/11/2021
- Rapport moral et d'activités
- Cotisation fédérale 2022/2023
- Approbation des comptes et du budget prévisionnel
- Informations de la direction départementale et commissions
- (Attribution des Championnats et Stages, calendrier, nouveautés ..)
- Questions diverses
- Remise de récompenses et grades

Les associations désireuses de porter des questions à l'ordre du jour devront transmettre leurs propositions par écrit au siège du comité Départemental au moins 8 jours avant l'assemblée générale

Les votes par correspondance ne sont pas admis (Art. 112 du règlement intérieur). Les représentants des associations sont les présidents des clubs affiliés ou des membres du club mandatés par le président dudit club. Les représentants doivent être licenciés à la fédération au jour de l'assemblée générale. Si le président ne peut participer à l'assemblée générale, il peut donner mandat **EXCLUSIVEMENT à un membre de son club licencié au 29/10/2022**

Comptant sur votre présence, recevez Madame, Messieurs mes sincères salutations sportives.

Le Président
Emmanuel MEXIQUE

Comité Meuse de Karaté

Siège social : M. MEXIQUE Emmanuel
Tél. 03 29 90 96 75

Port : 07 89 36 41 60

Site : sites.ffkarate.fr/meuse/

08 Chemin de Laveau 55300 Sampigny
E-mail : savine.mexique@orange.fr